



Information mensuelle des élus AVENIR
au CSE SSG – Avril 2025

Panique de la Direction Générale en période d'instabilité

Licenciements à tout prix ? Rupture Conventionnelle ? Démission ?

Période d'instabilité en France et en Europe pour toutes les ESN

Au CSE mensuel de mars 2025, la direction de SSG a réitéré pratiquement l'analyse du marché concernant la situation économique [\(ICI\)](#).

Oui la direction, aussi bien que l'ensemble des dirigeants d'entreprises en France, sont inquiets, mais à SOPRA STERIA GROUP :

- Environ 60% des salariés n'ont pas été augmentés en 2025 et l'augmentation moyenne est de 1,69% seulement avec un minimum d'augmentation de 70 € brut !
- Les directeurs hors grille ont eu des augmentations records atteignant plus de 3000 € d'augmentation par mois avec une augmentation moyenne de 2,5 %
- Le DG et les mandataires sociaux ne peuvent pas cacher leur rémunération qui est détaillée dans le document de référence publié le 14 mars 2024 [\(ICI\)](#).

Pression sur les coûts de structure et sur les salariés

La direction a pris la décision, sans information consultation préalable du CSE, de se désengager des petits sites régionaux (< 80 salariés) pour une installation dans un centre de Coworking.

La direction dit maintenir le site SOPRA STERIA en cas de :

- Dynamique business imposant la conservation d'un site de la taille actuelle
- Contraintes client sur le site (contraintes de sécurité, proximité géographique...)
- Contraintes contractuelles (conditions de sortie du bail...)

La direction répète sans ménagement qu'elle n'hésitera pas à prononcer des licenciements lorsqu'elle considère qu'un salarié ne donne pas satisfaction et peu importe son ancienneté. Les élus du CSE ont manifesté leur mécontentement quant à cette gestion hasardeuse qui peut mettre l'entreprise en péril et les salariés en difficulté avec démultiplication des procédures prud'homales et conflits sociaux comme dans le cas récent de l'annonce de la fermeture du site d'ALBI à ses salariés à la veille de Noël 2024.

Le syndicat AVENIR sopra steria a demandé au DRH Groupe de venir s'expliquer en CSE quant à cette politique RH. AVENIR assumera ses engagements vis à vis des salariés en difficulté.

